



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 4 février 2021

GESTION DU TRAFIC POIDS-LOURDS A DESTINATION DES PLATES-FORMES TRANSMANCHE

Depuis ce matin, en raison d'un fort trafic, les accès aux plates-formes transmanche sont à nouveau encombrés et d'importants ralentissements sont constatés sur l'autoroute A16.

Afin de préserver le trafic transmanche et l'activité économique des plates-formes, les services de la préfecture ont pris, par arrêté préfectoral, les mesures suivantes :

- La circulation de tout véhicule sur l'Autoroute A 16 (sens Dunkerque-Calais) est délestée au niveau de l'échangeur 49 et de la bretelle d'insertion sur l'autoroute A 16 vers Calais de l'échangeur 50.
- Les forces de l'ordre sont mobilisées afin de sécuriser l'ensemble des dispositifs routiers mis en œuvre.

A 14h30, **1193** poids lourds sur les 2 625 prévus ont pu embarquer au niveau du lien fixe transmanche et **1392** sur les 2800 prévus au niveau du port de Calais.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)